



« La gendarmerie nationale est une force armée
instituée pour veiller à l'exécution des lois »

Loi du 3 août 2009



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du maire ?

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE	AGENT DE L'ÉTAT
<p>MAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal Il est le chef de l'administration communale Il est chargé des pouvoirs de police Il prend des arrêtés municipaux Il représente la commune en justice 	<ul style="list-style-type: none"> Il est officier de l'état civil Il est officier de police judiciaire Il organise les élections (bureaux de vote, etc.) Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales Il est chargé du recensement citoyen Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune

Maire, ce n'est pas un boulot facile





Sources d'adversité :

- incivilités
- circulation routière
- occupations d'espaces publics
- violences
- gestion de crise



Le cadre de l'action :

- vos pouvoirs propres
- dispositifs de coopération

Gendarme référent/brigade territoriale

Compagnie (arrondissement)

Groupement (département)



Les limites de l'action :

- votre sécurité
- le cadre légal et réglementaire
- la gestion des interventions

